



Bulletin d'information 22: Sur les traces des loutres

20 juillet 2020

Chers amis des loutres,

Ces dernières semaines, le monde s'est immobilisé pour nombre d'entre nous – et en même temps, beaucoup de choses ont changé. Chez Pro Lutra, nous avons mis cette parenthèse temporelle à profit pour faire un peu de ménage et repartir à zéro. Ainsi est né un tout nouveau site internet. Nous nous réjouissons de vous y accueillir!

Au nom du conseil de fondation de Pro Lutra, je vous souhaite une bonne lecture.

Cordialement,

Irene Weinberger
Directrice Pro Lutra

- **S'abonner à la Newsletter:** très simple sur <http://www.prolutra.ch>
- **Votre avis nous intéresse!** Envoyez-nous votre feedback par e-mail. Merci beaucoup!

Dons:

- Comme organisation d'intérêt général nous pouvons recevoir des **dons**. Vous pouvez soutenir notre travail en tout temps en versant un montant sur le CCP 90-708358-9.

Fondation Pro Lutra

Wasserwerkstrasse 2
3011 Bern

newsletter@prolutra.ch
www.prolutra.ch

Impressum:

L'éditrice du bulletin d'information est la Fondation Pro Lutra (www.prolutra.ch). Image: Loutre dans l'eau (Photographe David M. Hunt/shutterstock).

Si vous ne voulez plus recevoir le bulletin, vous pouvez vous désinscrire ici: www.prolutra.ch/abmelden

BULLETIN D'INFORMATION: SUR LES TRACES DES LOUTRES

CONTENU

Nouvelles de juillet 2020

- 1. Le nouveau site internet de Pro Lutra**
 - 2. Révision de la loi sur la chasse**
 - 3. Édition spéciale du Journal of Mountain Ecology sur la loutre dans la région alpine**
-

1. Un nouveau site web pour Pro Lutra

L'avez-vous déjà découvert? Pro Lutra possède un site internet flambant neuf! Nous avons tiré parti de la période du coronavirus pour concevoir une toute nouvelle interface. Voilà quelque temps déjà que les choses étaient claires: Pro Lutra avait besoin d'actualiser sa vitrine. Le système de gestion de l'ancien site déclinait à vue d'œil et rendait son édition difficile. Les personnes en quête d'informations ciblées ne les trouvaient pas forcément, car avec le temps, les contenus étaient devenus très enchevêtrés. Avec de nouveaux contenus, le site resplendit désormais sous une nouvelle lumière.

Vous y trouverez des informations passionnantes sur la loutre en général, sur nos projets et sur la fondation Pro Lutra. Nous tenons le site continuellement à jour avec des données concernant la protection de la loutre, les menaces qui pèsent sur elle en Suisse et les points de conflits.

Nous nous réjouissons de votre visite sur notre nouvelle plateforme qui a gardé son ancien nom:

www.prolutra.ch



Bienvenue sur le nouveau site web de Pro Lutra!

2. Révision de la loi sur la chasse

Le conseil de fondation de Pro Lutra rejette à l'unanimité la révision de la loi sur la chasse. Nous sommes en faveur d'un retour naturel de tous les animaux sauvages autrefois disparus, en particulier de la loutre. Or avec la nouvelle législation, celle-ci est exposée à un risque de tir supplémentaire.

La réforme de la loi sur la chasse, sur laquelle les citoyennes et citoyens suisses se prononceront le 27 septembre 2020, sape la sauvegarde des espèces protégées. En effet, les cantons seront autorisés à abattre des animaux protégés avant même que ceux-ci n'aient causé le moindre dommage. Voilà qui pourrait avoir un impact conséquent sur la recolonisation à long terme d'espèces indigènes qui avaient subi une extinction, mais qui ont fini par refaire surface – la loutre en fait partie.

La question du loup a été déterminante dans le processus de révision de la loi. L'animal commença à migrer en Suisse au milieu des années nonante. La première meute se forma en 2012 dans la montagne Calanda, près de Coire ; un jalon à marquer d'une pierre blanche en ce qui concerne l'expansion démographique de l'espèce en Suisse et dans la région alpine voisine. La loi sur la chasse actuellement en vigueur ne permet le tir du loup qu'en cas de dégâts considérables. Toutefois, des actions d'effarouchement sont admises à proximité des zones agricoles et des habitations humaines. Cette réglementation, considérée comme raisonnable au sein de nombreux cercles, avait obtenu l'aval d'une vaste majorité.

Avec le développement des populations de loups en Suisse s'accroît également le potentiel de conflits. Afin de désamorcer les tensions, le Conseil fédéral élaborait un projet de modification de la loi dans lequel la protection des loups et autres espèces menacées se voyait certes réduite, mais demeurait acceptable. Ce projet récolta lui aussi un large assentiment. Cependant, un intense travail de lobbying au sein du Parlement conduisit, à l'article 7a, à un assouplissement massif de la régulation du loup et d'autres espèces protégées. Les organismes de sauvegarde de la nature sont d'avis que le sens de la mesure a été perdu, qualifient le texte tel que modifié de loi d'abattage et ont donc déposé un référendum, lequel a abouti. Par conséquent, c'est le peuple qui tranchera en définitive.



Si elle revient, c'est pour rester. La révision de la loi sur la chasse pourrait bien compliquer les choses. Photo: P. Trimming.

Rejeter la révision de la loi sur la chasse, c'est viser l'élaboration d'un projet conservant le sens des proportions.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web suivant: www.loi-chasse-non.ch.

3. Édition spéciale du Journal of Mountain Ecology sur la loutre dans la région alpine

La 13e édition du Journal of Mountain Ecology, publiée au printemps 2020, est entièrement consacrée à la loutre d'Europe dans les Alpes. Il s'agit de comptes rendus du "1. Congress of the Eurasian Otters in the Alps: towards a strategy across boundaries", événement qui s'est tenu en octobre 2018. La Suisse y était représentée par la fondation Pro Lutra et le service Conseil Loutre.

Cela a donné lieu à un article sur la situation de la loutre en Suisse: [Status of the Eurasian otter in Switzerland. Journal of Mountain Ecology, 2020](#). Il traite de l'histoire du mustélidé dans notre pays, de la fin du 19^e siècle, où l'animal s'est vu persécuté par l'État en tant que prédateur de poissons, jusqu'à aujourd'hui. La publication s'étend en particulier sur l'époque actuelle et condense les observations effectuées depuis 2009 dans l'Aar, l'Inn, le Rhin, le Rhône et le Tessin. Y sont également exposés en détail le statut d'espèce protégée de la loutre en Suisse et la stratégie nationale de la Confédération à son égard.

Le numéro complet est disponible gratuitement en ligne via [ce lien](#).

Le retour de la loutre en Suisse est une histoire à succès du point de vue écologique. Notre tâche est de la documenter du point de vue scientifique et de la rendre publique. Ce travail est financé d'une part par un soutien des pouvoirs publics et d'autre part par les dons. Chaque don permet de favoriser un retour de la loutre mieux accepté et bienvenu.

Nous vous remercions de soutenir notre travail avec une contribution sur le CCP 90-708358-9
